

XXIII<sup>e</sup> Congrès FEC-CSQ

# Enseigner en au collégial 2022

L'autre portrait  
de la profession

1-2-3 juin 2022  
Rimouski

RAPPORT D'ACTIVITÉS  
2019-2022



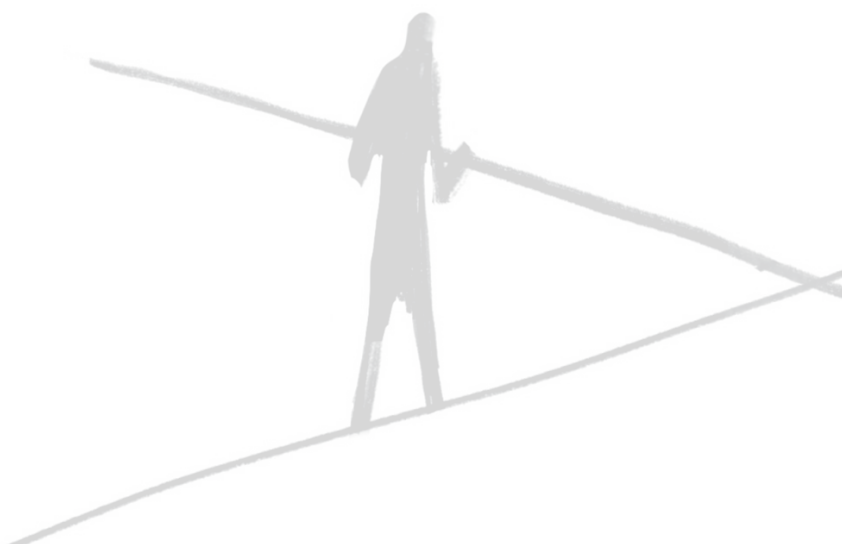
Fédération des enseignantes  
et enseignants de cégep (FEC)  
CSQ



Centrale des syndicats  
du Québec

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Mot de la présidente .....                                  | 3  |
| La pandémie : révélatrice des liens qui nous unissent ..... | 5  |
| Négociations 2020 .....                                     | 7  |
| Relations de travail .....                                  | 10 |
| Dossiers pédagogiques .....                                 | 11 |
| Comité de la condition des femmes .....                     | 13 |
| Une vie syndicale renouvelée .....                          | 15 |
| Solidarités .....   | 16 |
| Conclusion – Vers un nouveau triennat .....                 | 17 |



## Mot de la présidente

### Un triennat des plus actifs pour une société plus juste et plus égalitaire

Le triennat qui s'achève aura été profondément marqué par deux événements majeurs, soit la crise sanitaire qui s'est amorcée à compter de mars 2020 et le renouvellement de notre convention collective, une négociation qui s'est anormalement éternisée en raison, justement, de la pandémie. Cette dernière a directement influé, de fait, sur de nombreuses résolutions adoptées lors des assises de juin 2019, actualisant même la portée de la thématique du congrès, qui s'intitulait, rappelons-le, le *Syndicalisme, enseignant à l'ère du numérique!* Une thématique qui s'est finalement avérée plutôt prémonitoire ... mais pour des raisons autres que celles que nous avons imaginées.



Lucie Piché, présidente de la FEC-CSQ

La conjoncture particulière dans laquelle nous avons été plongé.es nous a permis de réitérer avec plus d'acuité encore nos revendications pour une société plus juste et plus égalitaire. Nous avons ainsi relayé amplement la campagne des centrales syndicales pour une assurance médicaments universelle sur nos plateformes fédératives, appelé à la protection et au développement du réseau de la petite enfance, et fait la promotion de mesures visant à faciliter la conciliation famille-travail.

La promotion d'une société plus juste consiste aussi à favoriser l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur. Nous avons notamment travaillé de concert avec les associations étudiantes pour réclamer l'amélioration de l'aide financière aux études et la rémunération des stages, tout en dénonçant le nouveau *Palmarès des cégeps* qui alimente inutilement la concurrence entre les cégeps du réseau public. Les inégalités socio-économiques se faisant sentir encore plus lourdement lors de la pandémie, nous n'avons eu de cesse de réclamer des mesures spécifiques afin d'éviter que certaines populations étudiantes soient pénalisées plus lourdement par la crise sanitaire.

Le financement des cégeps, maillon essentiel de l'accès à un enseignement supérieur de qualité, a pour sa part fait l'objet d'une veille constante tout au long du triennat. Cette veille était d'autant plus importante que nous sortions d'une longue période de sous-financement et qu'il importait de s'assurer de l'utilisation adéquate des multiples annexes contenues dans le régime budgétaire et financier des cégeps. Gain notable, nous avons pu faire en sorte que de nouveaux cégeps aient accès aux mesures de soutien des petites cohortes et qu'une partie du financement des mesures destinées aux étudiant.es en situation de handicap soit incluse dans notre nouvelle convention collective. En raison des sommes importantes qu'il recèle, le Chantier sur la réussite du MES est tout autant en observation, comme nous le verrons plus loin dans ce rapport.



La préservation de la qualité de l'enseignement et de la diversité de la carte des programmes sur tout le territoire constitue l'autre maillon de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Nous avons multiplié, à ce chapitre, les représentations auprès de divers acteurs du MES afin que le personnel enseignant soit davantage consulté lors des révisions de programmes collégiaux. Plus récemment, notre attention s'est portée sur l'*Opération main-d'oeuvre* du ministère du Travail et de la Sécurité sociale qui tend, sous prétexte de pénurie, à dévaloriser la formation collégiale en multipliant les formations courtes et qui accroît par ailleurs la concurrence entre les programmes en offrant des bourses étudiantes pour certains programmes seulement alors que plusieurs peinent pourtant à combler les besoins du marché.

De nombreuses remontées politiques, auprès du MES et de la Fédération des cégeps ont également été effectuées afin de préserver l'intégrité du réseau collégial. Nous avons notamment fait valoir qu'une plus grande concertation dans l'offre des programmes s'imposait, en particulier à Montréal et dans ses couronnes, afin d'éviter une inutile concurrence et de respecter les devis des cégeps, en particulier ceux des cégeps anglophones de l'Île de Montréal,

qui drainent malheureusement une part importante des effectifs francophones et allophones, particulièrement au secteur préuniversitaire.

Le renouvellement de notre convention collective a, bien sûr, mobilisé une partie importante de nos énergies syndicales au cours du triennat. D'ailleurs, les principaux gains résultant de cette dernière ronde de négociation seront présentés plus loin. D'autres sections du présent rapport témoignent de nos activités visant à accroître notre cohésion interne et, ainsi, à s'assurer d'une réelle démocratie syndicale. On constatera ainsi, à la lecture de son bilan triennal, que le Comité de la condition des femmes (CCF) est pour sa part toujours aussi actif. Citons, pour exemple, le rôle essentiel que ses membres ont joué localement dans le déploiement des mesures découlant des lois récentes concernant les violences à caractère sexuel. La réflexion sur nos pratiques syndicales a par ailleurs été alimentée tout au long du triennat par la tenue de diverses activités nous permettant de prendre un pas de recul afin de nous interroger sur nos façons de faire et de nous assurer que les structures qui soutiennent notre vie fédérative sont à la hauteur des valeurs d'égalité et d'inclusion que nous privilégions. Enfin, si nous avons témoigné plus haut des diverses actions menées de concert avec différents organismes pour la promotion d'une société plus juste et plus égalitaire, l'énumération était loin d'être exhaustive. La recension de nos appuis solidaires, à des organismes d'ici ou d'ailleurs, est également répertoriée plus loin.

Les pages qui suivent décrivent plus précisément certains pans des actions menées par la FEC-CSQ au cours du dernier triennat. Si la pandémie a quelque peu ralenti le traitement de certains dossiers, elle en a fait naître d'autres pour l'ensemble du réseau, dont une certaine généralisation de l'enseignement à distance. La crise sanitaire a par ailleurs fortifié nos solidarités, conscientes et conscients que nous étions de la pertinence de notre action syndicale en ces temps inusités et de la portée des liens qui nous unissent.



# La pandémie: révélatrice des liens qui nous unissent

S'il est un sujet qui ne faisait certainement pas partie du plan triennal adopté par les délégations de la FEC-CSQ en juin 2019, c'est bien celui de la crise sanitaire! La pandémie aura en effet marqué le triennat, nous obligeant à revoir, dès mars 2020, des plans d'action soudainement devenus irréalisables, une ronde de négociation aux contours altérés et, bien sûr, une pratique enseignante en totale mutation.

dans les corridors. La disparition soudaine de ces liens tangibles a en effet plombé la communauté collégiale: lieux d'apprentissages et d'échanges désertés, dématérialisés, handicapés par les aléas technologiques et une vie socioculturelle réduite à néant. Face à une population étudiante atomisée derrière un écran et à des professeur.es épuisés par l'ampleur de la tâche visant à arrimer adéquatement leur enseignement au mode virtuel, la détresse psychologique est devenue un incontournable dont les répercussions sont encore à inventorier.

Ce vide pandémique a également mis en relief l'importance de nos structures syndicales, tant locales que nationales, puisque la mise en commun de nos réalités dues à la COVID-19 a permis de nommer la surcharge et l'anxiété engendrées par le basculement en enseignement à distance et d'articuler des revendications à cet effet. Cette mise en commun aura aussi permis de créer, au cœur de nos assemblées générales ou des instances nationales, un sens commun à cette réalité inédite et de renforcer nos liens et nos solidarités.



UNE PRÉSENCE ESSENTIELLE EN CLASSE PARTOUT AU QUÉBEC

Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ)

La pandémie nous aura cependant permis de démontrer au gouvernement l'importance cruciale d'inclure les représentant.es du milieu enseignant dans la boucle des discussions afin que les orientations et les décisions se prennent à la lumière de l'expertise du terrain. De multiples rencontres virtuelles ont en effet permis de répondre aux problèmes les plus urgents par la modification, ou la suspension, de certaines règles encadrant l'enseignement collégial (PIÉA, Cote R, RREC, Épreuve uniforme de français, etc.) et par l'attribution de (trop peu de) fonds pour soutenir les professeur.es dans leur enseignement désormais dématérialisé afin de maintenir, autant que faire se peut, le cap sur la réussite étudiante ... et la santé mentale de la communauté collégiale. Ces nombreuses remontées politiques ont par ailleurs suscité le développement d'un travail collaboratif plus intense entre les diverses organisations syndicales et les associations étudiantes, ce qui aura permis de nourrir une vision commune du réseau collégial et des fins éducatives sur lesquelles il repose.

La crise sanitaire a aussi mis en relief, par le vide cette fois, l'importance des liens qui se tissent au quotidien entre collègues et des interactions qui se nouent en classe ou

## N'éteignez pas la passion des profs

[Accueil] / [Opinion] / [Libre opinion]



Photo: Getty Images «L'un des éléments fondamentaux en relation d'aide, c'est la proximité, soit le temps qu'on accorde à chaque étudiant.e pour qu'il ou elle sente qu'on s'intéresse à sa personne et à ses apprentissages», souligne l'autrice.

Nancy Quessy, vice-présidente FEC-CSQ signe cette lettre ouverte dans *Le Devoir* du 6 mars 2021.

# L'enseignement au temps de l'après-pandémie

Quelles perspectives peut-on dégager de ce « saut quantique » que nous a fait vivre la pandémie ?

Les limites de la formation à distance tous azimuts constituent, assurément, une conclusion incontournable, un constat que nous partageons déjà et que nous avons pu réaffirmer lors de la tenue d'un comité de vigilance sur le sujet en avril 2021. C'est pourquoi il importe de baliser rapidement son déploiement afin de contrer les visées gouvernementales (virage numérique) et, davantage encore, celles de certaines directions collégiales qui, dans leur vision marchande de l'éducation, cherchent « en toute concurrence » à accroître leur « clientèle », sans réel souci pour la qualité de la relation pédagogique qui se noue au cœur de nos salles de classe et alimente nos sociabilités collégiales.

Entamées au cours du triennat par notre participation critique aux travaux ministériels visant à déployer le eCampus, par nos revendications à la table de négociation sectorielle de la négociation 2020 et par la mise en place du comité interronde qui en a résulté, nos démarches doivent prendre un nouvel envol, car il y a bien un avant et une après-pandémie en ce qui a trait à nos pratiques enseignantes. Des balises claires doivent absolument être mises en place concernant l'enseignement à distance afin de préserver la qualité de la relation pédagogique et d'assurer la réussite éducative du plus grand nombre.

## Derrière nos écrans de professeurs

[Accueil] / [Opinion] / [Idées]

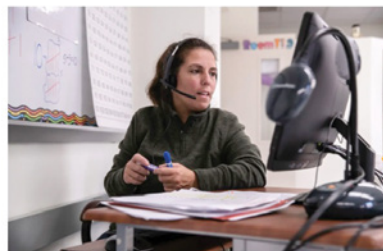


Photo: John Moore Getty Images/AFP « Nous croyons que ces outils doivent demeurer des moyens (et non des fins) visant notamment à favoriser l'accessibilité à l'éducation postsecondaire et la socialisation », écrit l'autrice.

**Lucie Piché**

Présidente de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ)

# Négociations 2020

## Négocier et se mobiliser à l'heure de la crise sanitaire

Qui aurait cru, au moment d'entamer la préparation de la négociation 2020, que celle-ci se terminerait à l'aube de l'année 2022, à quelques semaines à peine du lancement d'une nouvelle ronde de discussions ?

La ronde de négociation 2020 fut certainement atypique ! S'échelonnant sur deux ans et demi, les laborieux pourparlers ont débuté alors que les coffres de l'État étaient bien garnis – et les espoirs nombreux – pour se conclure par une entente de principe intervenue le 24 juin 2021 au petit matin, mais avec des textes finaux qui trouveront finalement application seulement six mois plus tard, soit le 16 décembre 2021.

Si la crise sanitaire est en majeure partie responsable des développements inusités qu'a connus cette négociation, la progression de cette dernière est également largement tributaire de l'approche centralisatrice et diviseuse adoptée par le gouvernement de la CAQ. Ce gouvernement antisyndical aura habilement su profiter de l'absence d'alliances syndicales et user de différents moyens qui auront accentué la concurrence entre les organisations syndicales, voire au sein même de celles-ci : propositions de « forums de discussion » sur des thèmes imposés, création de « tables consacrées » et visant à favoriser certains groupes au détriment d'autres, « cloches de verre », négociation sur la place publique, tous les moyens d'user le moral des troupes auront été tentés. Qu'à cela ne tienne ! S'il apparaît impératif d'inscrire le souvenir de



cette approche gouvernementale dans notre mémoire collective en vue des prochaines négociations, retenons que les délégations de la FEC-CSQ auront été exemplaires à la fois dans l'expression de leur solidarité interne et dans les efforts constants mis à susciter la mobilisation de leurs membres en dépit du contexte difficile.

Sans négliger l'amertume liée aux choix qui ont dû être faits dans le cadre de cette négociation, force est d'admettre que la convention collective 2020-2023 comporte des gains syndicaux pour l'ensemble des thèmes identifiés dans notre cahier de demandes sectorielles. Ces gains répondent, à des degrés divers, aux différents objectifs de négociation qui avaient été formulés par les membres de notre fédération. Les plus francs ont été faits sur le thème de la précarité, à la fois au secteur régulier et à celui de la formation continue. Notons par ailleurs que la majorité des gains à incidence financière que comporte notre entente – à la notable exception de la sécurisation de plus de 10 millions de dollars en ressources EESH-EEBP – ont pu être réalisés parce qu'ils rejoignaient aussi des préoccupations formulées par la partie patronale.

Enfin, si la FEC-CSQ a pu réaliser un certain nombre de gains précis, dont la majoration des fonds de perfectionnement, c'est sans contredit grâce à l'entêtement, la pugnacité, mais aussi la patience de celles et ceux qui la constituent. Espérons tout de même que les négociations 2023 n'occuperont pas l'ensemble du prochain triennat !



## Mobilisation: «On ne lâche rien!»

La négociation est non seulement l'occasion de bonifier certains aspects de notre contrat de travail collectif, c'est aussi un processus qui nous permet de développer nos pratiques syndicales. La ronde de négociation 2020 a été une occasion favorable en ce sens avec la constitution d'un premier comité de mobilisation fédéral.


Regroupant les personnes attirées à la mobilisation de chacun des syndicats de la fédération, ce comité s'est mis en marche dès le printemps 2019 en se réunissant ponctuellement afin de consolider la concertation de nos forces. Au fil de pratiquement deux ans et demi de pourparlers avec la partie patronale et en pleine pandémie, l'énergie de notre comité de mobilisation n'a jamais fait défaut dans l'élaboration et l'actualisation de notre plan de mobilisation et de communication. Que ce soit pour l'organisation d'actions nationales, la publication du journal *Profs en négo*, le partage d'informations sur nos initiatives de mobilisation respective, la création de capsules vidéos thématiques, l'élaboration d'outils et la préparation des journées de grève, ce lieu d'échange s'est avéré être un espace dynamique et créatif aux couleurs de nos ambitions collectives.

Si, comme dans toute forme d'expérimentation, certains aspects de cette expérience peuvent certainement être bonifiés pour la suite, le comité de mobilisation de la FEC-CSQ aura certainement été une composante non négligeable de notre vie collective dont nous pouvons nous inspirer.





# 30 mars 2021 – En grève !

 radio-canada.ca

## ÉDUCATION

### 10 000 employés dans les cégeps en grève le 30 mars

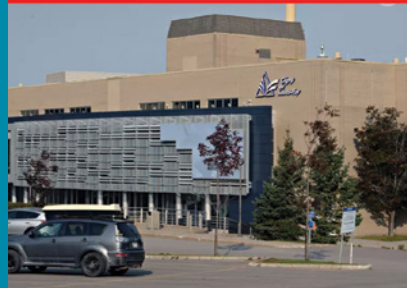
Publié le jeudi 18 mars 2021 à 11 h 18



Des enseignants et membres du personnel de soutien devant l'édifice de l'Assemblée nationale jeudi. Photo : Radio-Canada/Pascal Poinlane

 leNouvelliste JE M'ABONNE

## ACTUALITÉS LE FIL DES RÉGIONS



18 mars 2021 / Mis à jour le 1 avril 2021 à 8h09

### Première journée de grève le 30 mars pour le personnel du niveau collégial

**SPÉCIAL GRÈVE**  
INTRIGUES • ENTREVUES • NOUVEAUTÉS

**La télé de VOTRE GRÈVE**  
SUIVEZ LES DÉVELOPPEMENTS EN TEMPS RÉEL!  
8h30-10h00 : tournée des lignes de piquetage  
11h30 à 13h discours et prestation de Laurence Nerbonne

**GRÈVE DANS LES CÉGEPs**  
Legault sera-t-il à l'écoute?

**ON LÂCHE RIEN! C'EST EN BOUGEANT QU'ON CRÉE LE MOUVEMENT**

**MAIS OÙ EST DANIELLE MCCANNI?**

« Une **première journée de grève** dans le secteur public touchera mardi plusieurs cégeps du Québec, puisque 10 000 membres de la Centrale des syndicats du Québec débraieront, alors que les conventions collectives sont échues depuis un an. »

– RADIO-CANADA

« La CSQ a annoncé que les syndicats du réseau collégial tiendront un premier « **mouvement de grève** » le 30 mars prochain. Les enseignants d'une quinzaine de cégeps de la province débraieront, dont le Collège de Bois-de-Boulogne, le Cégep de Victoriaville, de Rimouski, celui de Sainte-Foy et de Sorel-Tracy, notamment. »

– LA PRESSE

« Plus qu'un **moyen de pression**, cette **grève** est un cri du cœur pour une négociation qui permettrait d'octroyer une meilleure reconnaissance de notre travail enseignant, et en bout de piste, d'offrir de meilleurs services aux étudiants. »

– LUCIE PICHÉ, PRÉSIDENTE DE LA FEC-CSQ

# Relations de travail

## Des actions pour que l'application de notre convention collective ne soit pas virtuelle.

### Guide d'accueil des enseignantes et enseignants de la FEC-CSQ

Convention collective 2015-2020

#### ACCUEIL

Lors du dernier triennat, le dossier des relations de travail a aussi été transformé par les effets de la pandémie. Bien que l'automne 2019 s'annonçât sous le signe de la continuité, force est de constater que les bouleversements provoqués par la pandémie et les mesures sanitaires mises en œuvre par le gouvernement dès mars 2020 ont obligé la FEC-CSQ à déployer des efforts considérables afin de s'assurer de protéger minimalement les conditions de travail de ses membres. C'est en fait la transformation de l'enseignement, qui est passé de la prestation des cours en présence à un enseignement en mode virtuel, qui a apporté son lot de changements et d'adaptations, multipliant ainsi les heures consacrées à la préparation des cours et au suivi des étudiant.es. Constatant la lourdeur

accrue du travail chez le personnel enseignant, nous avons sollicité la partie patronale à l'automne 2020 afin de négocier une lettre d'entente avec elle pour nous assurer de certains allègements à la convention collective, permettant ainsi de pallier la surcharge de travail induite par la pandémie.

Comme mentionné plus haut, nous ne pouvons passer sous silence la signature de la nouvelle convention collective, qui inclut notamment certaines avancées significatives relativement aux conditions de travail du personnel enseignant en condition de précarité. Bien entendu, beaucoup reste à faire pour l'amélioration des conditions de travail de nos membres, c'est pourquoi nous comptons sur la prochaine ronde de négociations qui est à nos portes pour porter nos demandes fédératives à ce sujet.

D'ailleurs, la dernière ronde de négociation a été une période d'étroite collaboration entre les membres du comité de négociation et les personnes-ressources en relation de travail de la FEC-CSQ. De nombreuses rencontres en CIFAC ont en effet permis de discuter de différentes demandes de négociation ainsi que des impacts de ces demandes sur la tâche enseignante. Un CIFAC



Séance de travail des membres du Comité d'interprétation, de formation et d'application de la convention collective (CIFAC), avril 2022

portant sur les nouveautés à la convention collective a été tenu à l'automne 2021, et de nombreuses formations sur la nouvelle convention collective et sa mise en œuvre se sont tenues à l'hiver 2022.

Un seul guide a été produit lors du dernier triennat, mais l'entièreté des guides et fiches techniques rédigés antérieurement a été révisée afin de tenir compte des nouvelles clauses de la convention collective 2020-2023.

## Griefs liés aux grèves de 2005 et 2015

La plupart des griefs liés à la grève de 2005 ont été réglés hors cour ou à la suite d'une audition. Un arbitre a d'ailleurs réitéré que la reprise des journées de grève sans compensation additionnelle n'était pas possible, donnant voix à nos doléances.

Une autre sentence arbitrale pour des griefs liés, cette fois, à la grève de 2015 n'a pas permis de faire d'autres avancées significatives dans ce dossier, et la plupart des griefs en audition ont été fermés, sans règlements satisfaisants à ce jour.

## Dossiers pédagogiques

### Branle-bas de combat dans nos programmes !

Par où commencer pour résumer le branle-bas de combat qui a eu lieu dans nos cégeps au cours des dernières années, et ce, outre la crise sanitaire ? Plusieurs de nos programmes ont été en révision, quand ils n'ont pas été carrément remis en question. Au sein du secteur préuniversitaire, c'est la mise à jour du programme de Sciences de la nature qui a particulièrement retenu l'attention alors qu'à la formation générale, ce sont sans doute les récents comités de travail mis en place à la suite du *Plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur* du ministère de l'Enseignement supérieur (MES), qui ont occupé les professeur.es de philosophie et de littérature. Si, dans ces deux cas, c'est particulièrement le manque de préoccupation du MES concernant la consultation des enseignant.es concernés qui a retenu l'attention, dans le cas des programmes techniques, la mobilisation portait directement sur la survie même des programmes. Pour Soins infirmiers, c'est l'Ordre des infirmiers et infirmières du Québec (OIIQ) qui n'a eu de cesse d'attaquer directement la valeur du diplôme collégial, allant même jusqu'à organiser des états généraux sur la profession pour discréditer les infirmières-techniciennes... Dans le cas des programmes de Bureautique, de Comptabilité

**POUR RÉUSSIR,  
ÇA PREND DES PROFS**

**... ET PLUS DE PROFS,  
C'EST PLUS DE RESSOURCES**



**FEC** Fédération des enseignantes  
et enseignants de cégep (CSQ)  
**CSQ**

et gestion et de Gestion de commerces, il s'agit plutôt d'une remise en cause directe du ministère qui a récemment soumis un nouveau modèle qui fusionne, en partie seulement, ces trois filières. Plus récemment, c'est l'*Opération main-d'oeuvre* de la CAQ, proposant des bourses et des programmes courts, qui vient déstructurer l'offre de formation. Par exemple, le programme de Techniques de travail social se retrouve exclu des bourses Perspectives Québec, alors que le DEC de Techniques d'éducation à l'enfance est mis en compétition avec de multiples formations courtes qui viennent nuire à la valeur du DEC.



## Un travail de représentation et de coalition de tous les instants

Devant toutes ces menaces, les associations et regroupements disciplinaires se sont fortement mobilisés et ont interpellé la FEC-CSQ à de nombreuses reprises. Nous avons répondu présents à chaque occasion, que ce soit pour la Coalition pour le DEC qualifiant en Soins infirmiers ou pour celle pour la défense des trois programmes en administration. Cette mobilisation s'est faite avec nos alliés syndicaux des différents corps d'emploi, mais également avec la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération des cégeps qui poursuivent, dans ces cas, les mêmes objectifs que la partie syndicale. Que ce soit dans les instances gouvernementales, comme le Comité des partenaires du marché du travail (CPMT) avec le soutien de la CSQ ou le Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques, ou directement auprès des responsables du ministère de l'Enseignement supérieur, les représentants de la FEC ont multiplié les rencontres (virtuelles) pour argumenter en faveur de l'importance de maintenir une large offre de programmes techniques menant au DEC partout sur le territoire.

## Un plan pour augmenter la réussite... à distance, en pleine pandémie: tout un défi

Sous la pression de la Fédération des cégeps, la ministre McCann a par ailleurs lancé le Chantier sur la réussite en enseignement supérieur auquel nous avons participé en publiant notamment un avis intitulé « Reprendre le chemin de l'égalité des chances ». Élaboré en pleine crise sanitaire alors que les cégeps commençaient à recevoir « les nouvelles cohortes COVID-19 », le *Plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur* a finalement été publié en septembre 2021. Bien que plusieurs préoccupations nous soient apparues très pertinentes (accessibilité, transition, etc.), l'objectif de faire passer le taux de réussite moyen de 65 à 68 % d'ici 2023 en période post-COVID-19 nous apparaît pour le moins hasardeux, considérant les retards d'apprentissage provoqués par des cours en ligne et accentués par de l'isolement et de l'anxiété chez de nombreux jeunes. Ajoutons à cela le discours quasi prophétique des directions sur les pratiques pédagogiques à impact élevé ou les comparaisons douteuses, voire mensongères, entre la réussite des cours dans les collèges anglophones et francophones. Il y a là de quoi mobiliser le milieu pour encore plusieurs mois. D'ailleurs, à l'échelle locale, il sera important de suivre la trace des millions injectés dans l'ensemble des établissements pour la mise en oeuvre de ce plan.



**LA RÉUSSITE,  
C'EST PLUS QU'UN  
CHIFFRE**

L'ÉDUCATION  
n'est PAS une  
COMPÉTITION

FEC  
CSQ  
Fédération  
des enseignantes  
et enseignants  
de cégep (CSQ)

Publication d'une « antipub » dans le Journal de Montréal à l'occasion du Palmarès des cégeps 2022.

# Comité de la condition des femmes

## Féministes engagées

Le Comité de la condition des femmes (CCF) a réuni virtuellement des représentantes des syndicats affiliés à la FEC-CSQ au moins quatre fois par année pour échanger sur les sujets féministes actuels. Ces dernières ont organisé chaque année des activités à deux occasions dans leurs cégeps respectifs pour souligner, d'abord, les Douze jours d'action contre les violences faites aux femmes, puis la Journée internationale des droits des femmes. Elles ont également participé aux rencontres du Réseau de la condition des femmes de la CSQ, qui ont lieu trois fois par année. Elles ont régulièrement partagé diverses informations et des articles liés à la condition des femmes dans le groupe Facebook du CCF-FEC. De plus, elles ont contribué à différentes enquêtes et ont diffusé de l'information dans leurs cégeps respectifs.



La coordonnatrice du CCF, en plus d'organiser les rencontres virtuelles et de partager de multiples informations, a animé le site Facebook, rédigé des articles, participé à des colloques, formations et enquêtes, et produit diverses statistiques sur la présence des femmes dans les instances. Elle a aussi participé aux assemblées annuelles de la Fédération des femmes du Québec.

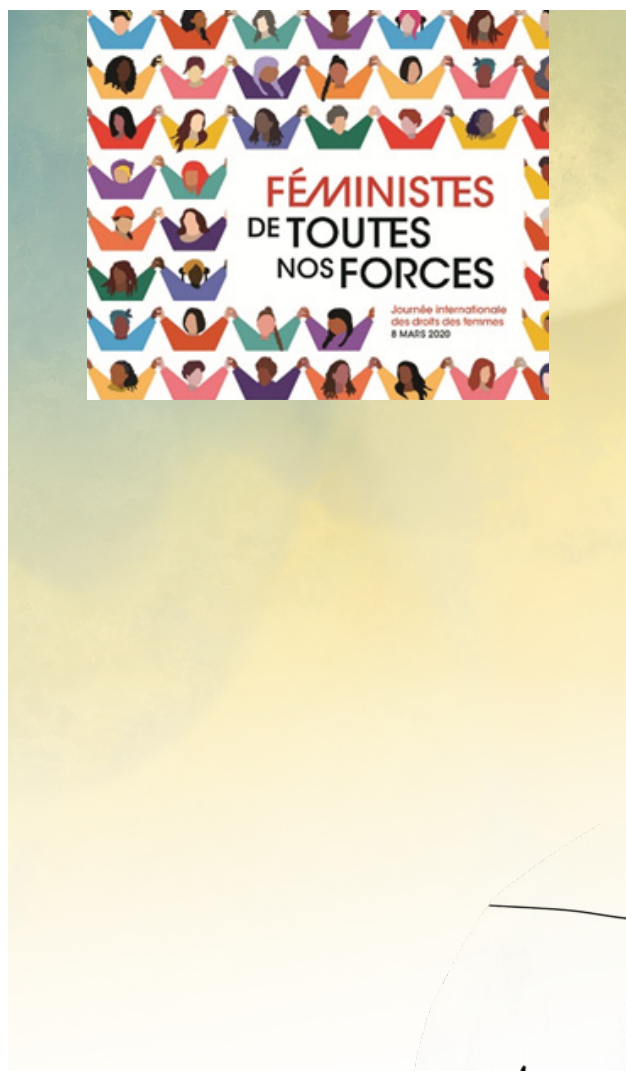
### À la recherche de l'égalité

Assurant le suivi du programme d'accès à l'égalité syndicale (PAES) de la FEC-CSQ, le CCF a relevé une sous-représentation des femmes dans les instances de la FEC-CSQ durant le dernier triennat, comme le montrent les statistiques suivantes :

| PRÉSENCE DES FEMMES À LA FEC-CSQ  | 52 %   | Objectif 52,1 % | Sous-représentation des femmes |
|---|--------|-----------------|--------------------------------|
| Représentation des femmes au conseil général (2019-2020)                | 43,1 % | 52,1 %          | -9 %                           |
| Représentation des femmes au conseil fédéral (2020-2021)                | 43 %   | 52,1 %          | -9,1 %                         |
| Représentation des femmes dans les bureaux syndicaux locaux (2021-2022) | 45 %   | 52,1 %          | -7,1 %                         |

Le CCF a analysé la prise de parole des femmes lors de deux conseils généraux en 2021 et a fait des recommandations pour encourager une plus grande participation de ces dernières aux délibérations fédératives.

Concernant le dossier de l'accès à l'égalité en emploi dans les cégeps, le CCF a bénéficié, en janvier 2020, d'une présentation de l'état des lieux faite par la représentante politique de la FEC-CSQ au Comité consultatif national d'accès à l'égalité en emploi (CCNAÉ). Une conférence d'Alexandra Pierre et Annie-Pierre Bélanger sur l'approche intersectionnelle pour l'inclusion en emploi et aux instances syndicales a par la suite été présentée lors d'un conseil général en mai 2022.



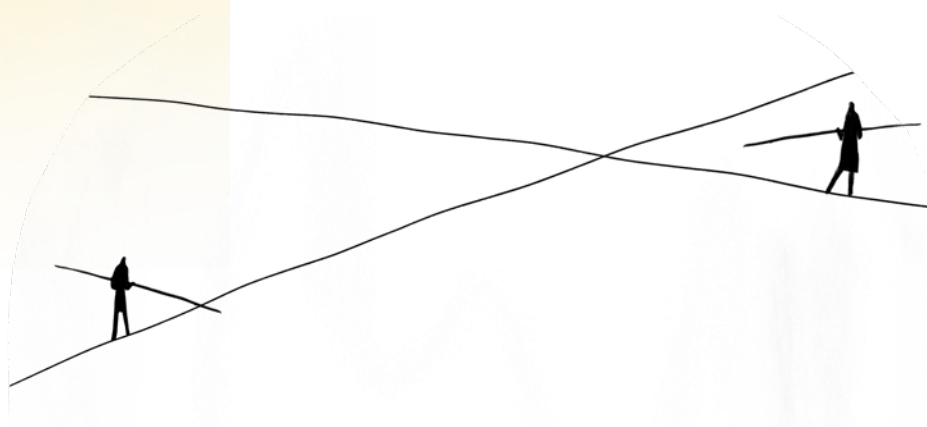
## Prévenir la violence

Parmi les dossiers qui ont particulièrement retenu l'attention du CCF pendant les trois dernières années, soulignons celui des violences à caractère sexuel et, plus récemment, celui de la violence conjugale. En novembre 2020, le conseil général a reçu Dominique Lavoie, qui a donné une formation aux personnes déléguées pour les outiller en vue d'éventuels signalements de violence sexuelle dans le cadre de leurs fonctions



syndicales. Par ailleurs, le Comité pour prévenir et contrer le harcèlement sexuel, le sexisme et la violence dans les instances syndicales de la FEC-CSQ a continué ses activités de sensibilisation et travaillé à la mise à jour de sa politique. En janvier 2022, les membres du CIFAC et du CCF ont pu profiter de l'expertise de Rachel Cox lors d'une formation sur les nouvelles obligations de l'employeur en matière de violence conjugale et sur le rôle des syndicats à ce sujet.

La négociation de la convention collective a évidemment été un sujet de discussion au CCF, qui a fait ses recommandations, autant pour la négociation de 2020 que pour celle de 2023. À l'automne 2019, la FEC-CSQ a notamment revendiqué, en concertation avec la CSQ, la prolongation du congé de paternité de cinq à huit semaines. La conciliation travail-famille-études, qui s'est avérée encore plus difficile en temps de pandémie, a aussi fait l'objet de réflexions et de revendications portées par le CCF, tant à la fédération que dans les instances de la CSQ.



## Une vie syndicale renouvelée

En jetant un regard rétrospectif sur le dernier triennat, on constate du mouvement sur les plans de la vie et des pratiques syndicales.

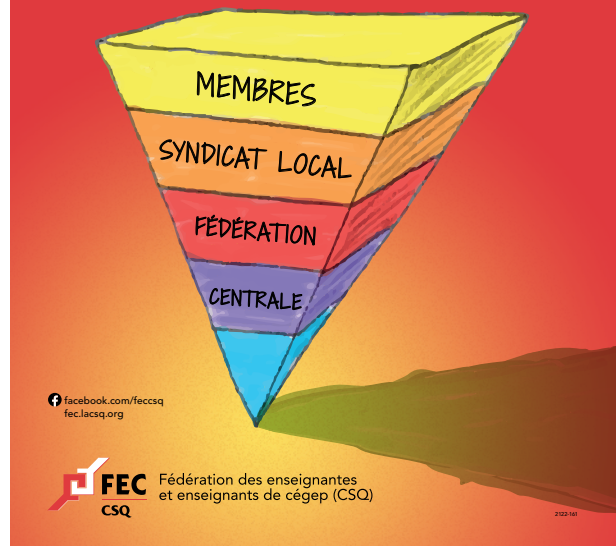
De concert avec l'organisation syndicale de la CSQ, la FEC-CSQ a entrepris de nombreuses démarches afin d'accueillir deux nouveaux syndicats au cours du dernier triennat. Le premier, issu d'une scission du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de la Gaspésie et des Îles à Gaspé, est composé du personnel enseignant de la formation continue du campus de Montréal du Cégep de la Gaspésie et des Îles. Dans le deuxième cas, ce sont les professeur.es du Cégep de Baie-Comeau qui ont rejoint les rangs de la FEC-CSQ après deux ans d'indépendance forcée en raison du protocole de solidarité signé entre les centrales dans le cadre de la ronde de négociation 2020. Saluons ici leur ténacité!

Le dossier des pratiques syndicales a pour sa part fait l'objet d'une attention particulière pendant le dernier triennat. En effet, celui-ci a débuté avec l'objectif d'adopter une déclaration de principes. Des travaux ont été menés en ce sens en bureau syndical, puis avec le comité de négociation en décembre 2019 et en conseil fédéral en janvier 2020. La déclaration a finalement été déposée au conseil général de février 2022 (pandémie oblige) et, par la suite, des recommandations de syndicats ont été reçues pour enrichir le document. Les travaux sont toujours en cours.

Dès l'automne 2019, le bureau syndical a invité Christian Nadeau à venir nous entretenir de pratiques syndicales en conseil général, respectant ainsi l'idée de tenir au moins un atelier par année à ce sujet. Ayant annulé sa participation au conseil général de février 2020, ce conférencier s'est repris plus tard et a pu nous livrer certaines de ses pensées politiques en février 2022.

La crise sanitaire a eu un effet sur le travail syndical à proprement parler. Le caractère inusité de la situation a amené l'équipe de la FEC-CSQ, tout comme les bureaux syndicaux locaux, à adapter leur mode de travail pour basculer vers le télétravail avec la conciliation famille-travail qui en a résulté, ce qui a été tout un défi pour plusieurs. La crise a sollicité une capacité d'adaptation énorme, nous invitant à envisager

## Ensemble, pour faire mieux !



le monde selon un paradigme différent. Elle a aussi eu pour conséquence la tenue d'instances à distance. Un souci du maintien de bonnes pratiques syndicales s'est d'ailleurs exercé à travers ce changement majeur.

De nombreux conseils fédéraux ont été tenus afin de préparer les conseils généraux et de revenir, au besoin, sur ces derniers. Les conseils fédéraux ont été l'occasion, à quelques reprises, de discuter du fonctionnement interne de la FEC-CSQ. Fait à noter cependant, le rythme soutenu de la tenue des instances, notamment des conseils fédéraux, a parfois pu engendrer des redondances et un certain essoufflement, mais a assuré une démocratie participative digne de mention. Cette intensification a d'ailleurs été amplifiée par la pandémie et la négociation, puisqu'un nombre anormalement élevé d'instances fédératives était nécessaire pour prendre des décisions importantes afin de faire cheminer nos nombreuses revendications syndicales.

La Fédération a repris plusieurs de ses instances en présence au cours de la dernière année. Ce retour en présence nous a rappelé à quel point les liens humains sont importants pour qu'une fédération puisse fonctionner de façon pérenne. C'est dans le débat, en présence, lors des échanges informels et des moments partagés que s'ajoute à la mission syndicale cette touche de plaisir qui rend ce travail plus agréable et qui donne le goût de poursuivre l'œuvre en concrétisant nos solidarités syndicales.

# Solidarités

## De la parole aux actes

Conformément à sa politique de solidarité et d'appuis financiers, qui fixe les dons à 0,7% de ses revenus de cotisations, la FEC-CSQ a soutenu, tout au long du triennat, divers organismes dans le respect des critères qu'elle s'est donnés. Depuis longtemps, la Fédération donne son appui, tant politique que financier, aux groupes de travailleuses et travailleurs et aux organismes populaires qui partagent ses objectifs de lutte, qui recherchent une plus grande égalité sociale, un juste partage des richesses et l'égalité des chances pour toutes et tous. Membre de la CSQ, la FEC-CSQ en partage également les objectifs, notamment ceux visant à favoriser la vie syndicale par le partage des ressources ainsi que ceux visant à améliorer les conditions de vie des travailleuses et travailleurs sur divers plans: social, économique et culturel. Ainsi, tout organisme à but non lucratif qui milite pour les mêmes objectifs que la FEC-CSQ, tant sur le plan provincial, national qu'international, est admissible.

Dans le dernier triennat, marqué par la crise sanitaire, la Fédération a reçu un peu moins de sollicitations qu'à l'habitude. Les dons les plus importants ont été accordés à des organismes offrant de l'aide aux femmes victimes de violence conjugale ainsi qu'à des associations apportant du soutien aux jeunes. Récemment, la FEC-CSQ a également fait un don à la Croix-Rouge canadienne dans le but d'offrir une assistance humanitaire aux personnes touchées par la guerre en Ukraine. Dans l'ensemble, les appuis financiers de la FEC-CSQ sont répartis dans cinq catégories. Pour chacune, voici les organisations auxquelles elle a apporté un soutien plus important ou plus régulier:

### *Condition des femmes, LGBTQ+, etc.*

- Fondation Léa-Roback (bourses d'études pour femmes)
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
- Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
- L'Alliance des maisons d'hébergement de 2<sup>e</sup> étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale

- La FEC-CSQ est membre de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et de Femmes autochtones du Québec. De plus, elle appuie le projet Parité sciences, qui vise à augmenter la représentation des femmes en sciences en les invitant à s'inscrire dans des programmes universitaires où elles sont peu nombreuses.

### *Pédagogie, éducation, recherche, information, etc.*

- Fondation Léo-Cormier (éducation aux droits)
- Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)
- Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)
- Fondation pour l'alphabétisation
- Fondation Monique-Fitz-Back (conscience environnementale et sociale des jeunes)
- Wet'suwet'en – lutte contre la CGL (Coastal GasLink)

### *Action sociale, communautaire, politique*

- Ligue des droits et libertés
- Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)
- Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (UTTAM)
- Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ)
- Tel-Jeunes
- Dons à l'international
- Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
- Projet en partenariat avec la CSQ – reconstruction d'une école en Haïti et contribution pour la formation d'enseignant.es
- Amnistie internationale – campagne pour la protection des Afghan.es
- Croix-Rouge canadienne – assistance humanitaire liée à la crise en Ukraine





# Conclusion – Vers un nouveau triennat

## De nouvelles priorités à définir, un avenir à préserver

Le présent congrès s'inscrit dans une certaine continuité avec celui de 2019 puisque la pandémie a accéléré des phénomènes qui étaient déjà à l'œuvre dans nos milieux, nous obligeant à redéfinir des pratiques enseignantes en pleine mutation. C'est bien cette réalité qui a incité la Fédération à organiser le congrès autour de la thématique proposée: *Enseigner en 2022. L'autre portrait de la profession enseignante*, faisant ainsi écho aux travaux menés il y a près de deux décennies déjà par un comité paritaire réunissant les fédérations associées à l'enseignement collégial et le CPNC.

Les conférences et les ateliers inscrits à l'agenda du présent congrès permettront d'ouvrir un espace de réflexion sur les mutations de la profession tout comme sur ses composantes les plus pérennes et d'alimenter nos discussions en ce qui a trait aux orientations à privilégier pour le prochain triennat. De la liberté d'expression à défendre aux luttes climatiques à mener, le mouvement syndical devra continuer à se redéfinir et à se mobiliser. À terme, nos délibérations permettront d'affronter les défis de la profession enseignante au collégial, défis autour desquels s'organiseront nos solidarités syndicales.

Bonnes délibérations!



# Organigramme de la FEC-CSQ

## INSTANCES LOCALES

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (AG)

- Les membres du syndicat

### BUREAU EXÉCUTIF\*

- Représentantes et représentants élus par l'AG

\*ou Comité exécutif ou Comité de coordination

### CONSEIL SYNDICAL

- Une ou un délégué par département

### COMITÉS LOCAUX

- Comités syndicaux
- Comités du collège

## INSTANCES FÉDÉRATIVES

### CONGRÈS

- Les membres délégués des syndicats de la FEC-CSQ, au prorata des membres (le double de la délégation au Conseil général)
- Le bureau syndical de la FEC-CSQ et les autres membres libérés
- Une réunion tous les trois ans

### CONSEIL GÉNÉRAL (CG)

- Les membres délégués des syndicats de la FEC-CSQ, au prorata des membres
- Le bureau syndical de la FEC-CSQ et les autres membres libérés
- Quatre réunions par année

### CONSEIL FÉDÉRAL (CF)

- Une ou un délégué par syndicat
- Se réunit au besoin, entre les Conseils généraux

## MEMBRES ÉLUS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL POUR OCCUPER DIFFÉRENTES FONCTIONS À LA FEC

### BUREAU SYNDICAL (BS)

Élues ou élus avec libération :

- Présidence
- Trésorerie
- Quatre vice-présidences

Les femmes ont préséance pour trois des six postes au bureau syndical

### AUTRES ÉLUES ET ÉLUS

Élues ou élus avec libération :

- Coordinatrice du Comité de la condition des femmes
- Personne-ressource en relations de travail

Élues ou élus sans libération (participation) :

- Comité pour prévenir et contrer le harcèlement sexuel, le sexisme et la violence
- Coordination du Comité d'action sociopolitique (CASP)
- Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation

## COMITÉS DE TRAVAIL FÉDÉRATIFS

### CIFAC

Comité d'information et de formation sur l'application de la convention collective

- Un ou deux responsables locaux de l'application de la convention collective
- Conseillère technique
- Personne-ressource en relations de travail
- Responsable politique nommé par le bureau syndical

### COMITÉ DE VIGILANCE

Comité qui exerce une vigilance sur les politiques gouvernementales en matière d'éducation et sur les décisions prises par d'autres autorités en matière d'enseignement collégial

- Une ou un délégué par syndicat
- Conseiller et agent d'information
- Responsable politique nommé par le bureau syndical

### COMITÉ D'ACTION SOCIOPOLITIQUE

- Une ou un délégué par syndicat
- Coordination élue par le CG
- Responsable politique nommé par le bureau syndical
- Réunion au besoin
- Participation au Réseau d'action sociopolitique de la CSQ

### COMITÉ DE LA CONDITION DES FEMMES (CCF)

- Une déléguée par syndicat
- Coordinatrice élue par le CG
- Responsable politique nommée par le bureau syndical
- 4 réunions à distance par année
- Réseau de la condition des femmes

N.B. D'autres comités peuvent être créés au besoin. **En temps de négociation**, un comité est créé à la FEC-CSQ pour négocier les aspects sectoriels de la convention collective qui concernent uniquement les enseignantes et enseignants de cégep.





Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (CSQ)

9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (QC) H1L 6P3

Téléphone: 514-356-8888, poste 2554 • Sans frais: 1 800 465-0897

facebook.com/feccsq • fec.lacsq.org • fec@lacsq.org



Fédération des enseignantes  
et enseignants de cégep (CSQ)

